



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré:

Mo
bi***26046443***

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant

26 MARS 2026

Pour le greffier, **Greffé**

N° d'entreprise : **0419 661 491****Nom**(en entier) : **Entreprise de Plafonnage DALA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Chemin de Philippeville 12 B à 5620 Florennes****Objet de l'acte : Démission**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mars 2026 décide de ratifier la démission de Monsieur Sonogo Daniel, en sa qualité d'administrateur et gérant de la société.

Monsieur Sonogo Daniel, domicilié Rue de la Navetière 16, 5600 Neuville, a remis sa démission avec effet au 20 décembre 2022.

L'assemblée lui accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat jusqu'à cette date.

L'assemblée confie à Monsieur Sonogo Frédéric le soin d'accomplir toutes les formalités nécessaires en vue de la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur belge.

Fait à Florennes, le 16 mars 2026.

SONEGO Frédéric
Administrateur

SONEGO Daniel

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/04/2026 - Annexes du Moniteur belge